

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°195-2020
Point 4.7.11

Point 4.7.11 de l'ordre du jour

Réinscription avec exonération exceptionnelle en diplôme interuniversitaire d'échographie en gynécologie et en obstétrique suite à la crise du Covid-19

EXPOSE DES MOTIFS :

Le confinement a posé obstacle à la tenue de la majeure partie voire la totalité des enseignements et des examens de certaines formations autofinancées, alors que les inscriptions et le règlement de droits significatifs avaient déjà été faits.

Dans le cadre du diplôme interuniversitaire d'échographie en gynécologie et en obstétrique, les épreuves d'examen ont été repoussées à septembre 2020 afin de permettre une tenue de celles-ci dans des conditions adéquates.

Ces épreuves se sont déroulées de manière dématérialisée pour l'ensemble des candidats des universités partenaires.

Certains étudiants inscrits à ce DIU et ayant pu suivre les cours à distance étaient localisés en Algérie lors de l'examen distanciel de septembre.

Or les épreuves du baccalauréat algérien ont été repoussées également à septembre et pour éviter toute fraude massive, le gouvernement algérien a décidé la fermeture temporaire d'internet pendant toute la durée de l'examen. Les candidats en Algérie n'ont ainsi pas pu réaliser l'examen à distance.

Le comité directoire de toutes les universités partenaires (Paris 12, Lille, Strasbourg, Lyon, Clermont-Ferrand, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Brest, Tours et Nantes) propose, à titre exceptionnel, une exonération totale (droits administratifs (niveau master) et droits pédagogiques - 534€) pour la réinscription des candidats concernés.

Pour Strasbourg, 1 candidate est concernée par cette exonération.

Le 3 novembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 22 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la réinscription avec exonération exceptionnelle en diplôme interuniversitaire d'échographie en gynécologie et en obstétrique suite à la crise du Covid-19.

Résultat du vote :

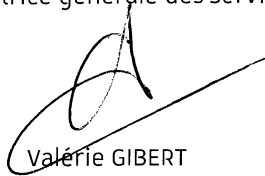
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT